

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 3 décembre 2012 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
 Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

290-12 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants et que le point 19.1 soit traité à la suite du point 6 – Correspondance :

- 19.1 Demande aide – Stage à l'international
- 19.2 Tourisme Témiscouata
- 19.3 Assurance emploi
- 19.4 Bibliothèque
- 19.5 Formation – Directeur du service incendie
- 19.6 Maintien du financement au niveau actuel des programmes d'aménagement forestier de toutes natures en 2013
- 19.7 Lampe de rue – Hydro-Québec
- 19.8 Congés maladie

Et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2012
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 21 novembre 2012
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. Comptes à recevoir – Lettre ultime et procédures de recouvrement
- 8. Avis de motion – Adoption du budget 2013 le 13 décembre 2012
- 9. Adoption du budget 2013 de l'OMH
- 10. Taxe essence – Acceptation et suivi
- 11. Location de machinerie
- 12. Demande lumières sapin et envoi collectif – Guignolée – Club optimiste
- 13. Party de Noël
- 14. Nouveau pompier
- 15. Suivi Classe 4A
- 16. MAPAQ – Appui
- 17. Anniversaires employés
- 18. Demande d'appui Ville de Dégelis – Transport Orléans Express
- 19. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 20. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

291-12 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 5 NOVEMBRE 2012

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 novembre 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-12-2012

292-12 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 21 NOVEMBRE 2012

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 21 novembre 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Employés	Salaires	16 075,29 \$
Revenu Canada	Remises novembre 2012	1 703,14 \$
Revenu Québec	Remises novembre 2012	4 176,51 \$
Hydro Québec	Électricité	3 077,82 \$
Shaw direct	Câble	52,23 \$
Telus	Téléphone	360,52 \$
Petite Caisse	Café, surplus timbres,...	129,41 \$
Beaulieu Berthier	Anniversaire (Réso 37-09)	50,00 \$
Rodrigue Micheline	Conciergerie novembre et ajustement	585,00 \$
Poste Canada	Achat de 1000 timbres à 0,61\$	701,35 \$
	Total autres payés	10 835,98 \$

TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**26 911,27 \$****COMPTES À PAYER**

1. Alarmes 911 Rimouski	Service de surveillance	248,35 \$
2. Alcide Ouellet et Fils Inc.	Pièces Tracteur souffleur	272,96 \$
3. Beaulieu Berthier	Déplacements et patrouille	284,12 \$
4. Beaulieu Nicole	Achat de fleurs	37,89 \$
5. Breault Claude	Déplacements et repas	261,78 \$
6. Carrefour du camion R.D.L	Pièces pour Ford 94	108,66 \$
7. CDC Hydraulique Inc.	Entretien camion	70,64 \$
8. Le Centre du Routier 1994 Inc.	Entretien camion	222,92 \$
9. Électronique Mercier	Appel de groupe nouveaux pompiers et Paget hiver	256,39 \$
10. Entreprises Bouchard	Achat de pièces pour niveleuse	422,51 \$
11. Entreprises Boucher et Santerre	Carburant pour voirie	819,44 \$
12. Équipement SMS	Achat de crampons et crédit	591,44 \$
13. Équipements Sigma Inc.	Achat de pièces pour garage	553,01 \$
14. Excavation Régis Bérubé	Creusage pour fermeture d'eau	160,97 \$
15. Lavoie Francis	Pratique et réunion municipale	32,21 \$
16. Lepage Elzéar	Déplacement Trois-Pistoles	51,60 \$
17. Livre-tout	Service de déplacement pour pièce au garage	9,34 \$
18. Matériaux du Lac	Achat divers	208,87 \$
19. Les Médias Transcontinental	Appel d'offres citerne (Journal l'Avantage)	157,52 \$
20. Métal A.P. (2010) Inc.	Location compresseur pour Rang Bédard	1 604,60 \$
21. Nettoyeur Christine	Païement du mois d'octobre	55,19 \$
22. Ouellet Julie	Déplacements	212,68 \$
23. Peterbilt Québec Est Ltée	Pièces pour niveleuse	177,93 \$
24. Pétrole JMB.	Diesel (3156,5L x 1.1150 \$ le 16-11-2012)	4 046,55 \$
25. Pièces d'Autos Rimouski	Achats de diverses pièces pour garage	683,84 \$
26. Postes Canada	Envoi collectif « Action Chômage »	36,56 \$
27. PG Solutions Inc.	Païement de l'année 2013	4 213,83 \$
28. Régie Intermunicipale	Païement du mois de décembre (dernier)	5 858,40 \$
29. Robitaille Équipement Inc.	Achat de peigne pour charrue et crédit	296,64 \$
30. Samson Électrique Inc.	Réparation de lumières de rues et au garage	527,38 \$
31. Sani Express	Achat de divers nettoyeurs et papier toilette	112,89 \$
32. Scie Mécanique L. Ouellet Inc.	Lubrification scie	5,75 \$
33. Servitech	Tenu à jour	2 534,70 \$
34. SAAQ	Immatriculation pour souffleur	377,15 \$
35. Société d'aide au Développement	Païement pour le Gala d'Entreprise	150,00 \$
36. Solution Témis Inc.	Achat d'une imprimante couleurs	773,15 \$
37. Transporteur en Vrac de Rimouski	Heures de camionnage	450,11 \$
	TOTAL COMPTES À PAYER	26 887,97 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-12-2012

6. CORRESPONDANCE

1. Reçu de l'URLS – Unité régionale de Loisir et de sport un chèque de 1 500 \$ comme subvention pour la Table d'harmonisation (Animations pour les 50 ans et plus).
2. Le ministère de la Sécurité publique nous informe qu'à la suite d'un changement dans leur structure administrative, madame Martine Saint-Onge est, depuis le 4 novembre 2012, la conseillère du ministère affectée à la MRC de Témiscouata.
3. Le BAPE nous informe qu'il a rendu public l'étude d'impact du dossier « Projet de parc éolien de Témiscouata ». Les gens ont jusqu'au 11 décembre pour se renseigner sur ce projet.
4. Un nouveau service gratuit d'accompagnement pour les municipalités à réduire les GES – Gaz à effet de serre a été lancé le 19 novembre par le Conseil régional de l'environnement.
5. Article de journal sur le Parc Aventure Mont-Citadelle, la MRC abandonne.

6. Le Ministre de l'Emploi nous informe de l'ouverture de la période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2013.
7. Reçu le Bulletin Parcs éoliens de Témiscouata.
8. Reçu lettre de remerciement de la Société Alzheimer.

294-12

19.1 DEMANDE D'AIDE – STAGE À L'INTERNATIONAL

Lettre reçue de Mme Fabienne Malenfant, mandatée pour la Collecte de fonds pour stage à l'international Soins infirmiers – Belgique 2014. Il y a 10 participantes qui ont été sélectionnées dont Claudie Beaulieu et Josée Pelletier de Lac-des-Aigles. Mme Fabienne Malenfant, mère de Josée Pelletier est présente pour expliquer le projet. Les chèques de dons doivent être libellés à Stage à l'international Soins infirmiers – Belgique 2014.

Proposé par monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de l'ordre de 100 \$ par participante soit un chèque de 200 \$ en demandant un reçu de la part de l'organisme.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

7. COMPTES À RECEVOIR – LETTRE ULTIME ET PROCÉDURES DE RECOUVREMENT

295-12

7.1 LETTRE ULTIME

Le 22 novembre 2012 la facture de pénalité adoptée à la réunion de novembre a été postée aux contribuables ayant des dus, ceux-ci ont jusqu'au 6 décembre pour payer.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste une lettre enregistrée et une lettre ordinaire d'avis ultime pour le paiement des comptes en souffrance 2012 pour ceux dont les comptes seront encore impayés au 6 décembre 2012 et qu'il n'y a aucune entente acceptée pour le paiement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

296-12

7.2 PROCÉDURE PAR LA MRC

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte les procédures de *vente de propriétés pour non paiement de l'impôt foncier (taxes,...)* telle que suggérée par la MRC de Témiscouata.

*** La conseillère, Madame Marie-Claude Robichaud est contre cette résolution.**

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est majoritaire.
Adoptée à la majorité des conseillers.

297-12

7.3 ANNULATION DE PÉNALITÉ ET INTÉRÊTS

Une erreur s'est produite dans la fiche 1316-22-7500 de M. Jean-Yves Santerre. Rejoint au téléphone il dit ne jamais avoir reçu son compte. Il a complètement acquitté le montant total avec intérêts et pénalités jeudi le 29 novembre 2012. La directrice s'est excusée et lui a dit qu'elle soumettrait son dossier aux élus à la réunion de lundi le 3 décembre. Ce contribuable a toujours payé ses comptes au délai prescrit à chaque année et ce depuis 1996.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule les frais de pénalité de 8,48 \$ et d'intérêts de 27,91 \$ pour un total de 36,39 \$ de la fiche 1316-22-7500 de M. Jean-Yves Santerre dont le compte de taxes a été envoyé par erreur à son ancienne adresse d'où il était déménagé depuis 2003, dû probablement au dépôt du Rôle 2012 reçu de Servitech qui a écrasé sa bonne adresse. Ce crédit s'appliquera sur son prochain compte de taxe de 2013.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est majoritaire.
Adoptée à la majorité des conseillers.

03-12-2012

AVIS DE MOTION

8. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU BUDGET 2013 LE 13 DÉCEMBRE 2012

Avis de motion est donné par la conseillère Madame Marie-Claude Robichaud qu'à la séance extraordinaire qui sera tenue Jeudi le 13 décembre à 20 h sera adopté le règlement qui aura pour objet l'adoption du programme triennal des immobilisations (2013 à 2015) ainsi que l'adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 et déterminer les taux de taxes pour le même exercice financier.

298-12

9. ADOPTION DU BUDGET 2013 DE L'OMH

Pour l'année 2013 le montant à déboursé sera de 1 864 \$.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le Budget 2013 de l'OMH démontrant un déficit de 18 645 \$ pour une part municipale à payer de 1 864 \$, qu'elle paiera en un seul versement en janvier. (02-52000-963).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

299-12

10. TAXE ESSENCE – ACCEPTATION ET SUIVI

La nouvelle programmation a été acceptée modifiant à la hausse le montant de la subvention pour 2013 vu les travaux supplémentaires mis au rang Bédard en 2012.

Donc, pour améliorer la sécurité (éclairage) le montant de 14 220 \$ est accepté. Sur ce montant, des dépenses pour les travaux d'installation de nouvelles lampes qui ont été réalisées depuis mai 2009 sont admissibles au net 4 862,24 \$ pour des lampes de rues installées (2 sur le chemin des Chalets et 1 vis-à-vis de l'école) donc il resterait un montant de 9 357,76 \$ pour d'autres lampes.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître à commencer les démarches en vue de faire l'installation de 10 nouvelles lampes de rues en 2013.

Dans les rues suivantes :

1. Rue Sirois : 1 lampe
2. Chemin des Chalets : 2 lampes
3. Route du Sud-du-Lac : 5 lampes
4. Rue du Quai : 2 lampes

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

300-12 11. LOCATION DE MACHINERIE

La Municipalité a demandé des soumissions par invitation auprès de 2 entrepreneurs de Lac-des-Aigles. L'ouverture des soumissions se fait publiquement à 19 h 30 à la séance du conseil de lundi 3 décembre 2012. Le nombre de soumissions reçues en 2012 est de deux (2).

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu d'utiliser la machinerie nécessaire selon le meilleur taux.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

301-12 12. DEMANDE LUMIÈRES SAPIN ET ENVOI COLLECTIF – GUIGNOLÉE – CLUB OPTIMISTE

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de faire l'achat de 11 ensembles de lumières et autorise le Club Optimiste à installer un sapin sur la pelouse devant l'édifice municipal.

Elle accepte aussi de prêter gratuitement la salle du conseil samedi le 1^{er} décembre pour la tenue de la Guignolée et aussi de défrayer le coût des frais de poste pour l'envoi collectif à cet effet.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

03-12-2012

302-12 13. PARTY DE NOËL

La date du Party de Noël a été fixée à vendredi le 14 décembre.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles invite tous les employés au Party de Noël à l'édifice municipal vendredi le 14 décembre pour 18 h et mandate Mme Lucie Rodrigue pour préparer un goûter.

Que la municipalité défraie les jus et viniers blanc et rouge : par contre les employés devront apporter les autres boissons qu'ils désirent consommer.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

303-12 14. NOUVEAU POMPIER

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte Monsieur Jean-Philippe Rioux de la municipalité d'Esprit-Saint comme pompier volontaire et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

15. SUIVI CLASSE 4A

Les pompiers avaient reçu un avis leur disant que la Municipalité leur donnait jusqu'au 31 décembre 2012 pour obtenir la classe 4A sur leur permis de conduire sinon ils ne pourraient plus conduire les véhicules d'urgence.

Le maire a appelé le chef le 23 novembre pour qu'il fasse un suivi auprès des pompiers lors de leur pratique de samedi le 24 novembre.

Information à l'effet que quelques pompiers feront la démarche d'ici la fin de l'année.

304-12 16. MAPAQ – APPUI

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le conseil de la MRC de Témiscouata qui dénonce le déplacement des postes du bureau du MAPAQ de Témiscouata-sur-le-Lac et demande à la direction régionale du MAPAQ de revoir sa décision au nom de l'accessibilité des services et de la perte de poste pour la région.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

305-12 17. ANNIVERSAIRES DES EMPLOYÉS

De nouveaux employés ont été engagés depuis la liste faite en 2009 (Réso 37-09).

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles offre en 2013 un cadeau d'anniversaire par chèque d'un montant de 50 \$ à la directrice générale Mme Francine Beaulieu (2 mars) et au contremaître - inspecteur municipal M. Berthier Beaulieu (29 novembre) et un chèque de 25 \$ à la concierge Mme Micheline Rodrigue (12 janvier), à la gestionnaire Mme Renée Bernard (9 septembre), à la secrétaire Mme Julie Ouellet (20 août) et à Messieurs Carl Lévesque (26 septembre) et Denis Morin (24 mars).

Que la directrice générale soit autorisée à produire les chèques avant l'anniversaire et à les faire approuver dans les comptes incompressibles du mois suivant.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

306-12 18. DEMANDE D'APPUI VILLE DE DÉGELIS – TRANSPORT ORLÉANS EXPRESS

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la demande que la ville de Dégelis a faite à la Commission des Transports du Québec de s'assurer qu'un service de transport par autobus desserve le trajet Edmundston, N. B.- Rivière-du-Loup, soit par la compagnie Orléans Express ou par la compagnie Coach Atlantic Transportation Group Inc. qui desservira le Nouveau-Brunswick à compter de décembre 2012, et qui est intéressée à desservir le trajet Edmundston – Rivière-du-Loup.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

03-12-2012

19. AFFAIRES NOUVELLES

19.1 DEMANDE D'AIDE – STAGE À L'INTERNATIONAL

Ce sujet a été traité à la suite du Point 6. Correspondance.

307-12 19.2 TOURISME TÉMISCOUATA

La date limite pour réserver un espace publicitaire pour le Parc Natur'Ailes dans le Guide 2013 de la MRC est le 17 décembre. Le coût est de 155 \$ + taxes. Voir dans l'exemplaire de 2012 à la page 22.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles réserve 1/8 de page avec la même publicité qu'en 2012 pour l'année 2013 pour le Parc Natur'Ailes au coût de 155 \$ + taxes.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

308-12 19.3 ASSURANCE EMPLOI

Considérant que les projets pilotes prévus à l'article 109 de la Loi sur l'assurance-emploi ont été abolis de façon unilatérale;

Considérant que ces projets pilotes ont été mis en place dans un contexte où les acteurs socio-économiques de tous horizons œuvraient sur la composition de notre économie dans le but de diminuer les effets du chômage saisonnier;

Considérant que malgré toutes ces interventions, le taux d'emploi saisonnier est demeuré inchangé au Bas-Saint-Laurent depuis le début des années 2000 (10%);

Considérant qu'en plus de la fin de ces projets pilotes les modifications à la Loi sur l'assurance-emploi toucheront de plein fouet les travailleurs saisonniers;

Considérant que la classification des chômeurs en trois catégories crée la catégorie des prestataires dits « fréquents » faisant en sorte que tous ceux qui ont touché plus de 60 semaines de prestation au cours des cinq dernières années en feront partie;

Considérant que ceux-ci devront dès leur septième semaine de prestation accepter tout travail dans un rayon de 100 kilomètre de leur résidence et ce à un salaire pouvant être réduit à 70% de leur salaire précédent, sans tenir compte de leur formation et de leurs compétences;

Considérant que cette mesure entrainera un exode des travailleurs des municipalités dévitalisées de notre région;

Considérant que les travailleurs saisonniers forcés d'accepter un emploi ne seront plus disponibles pour reprendre un emploi saisonnier, ce qui aura pour impact de créer une pénurie de main d'œuvre pour des industries saisonnières vitales telles que les pêcheries, l'acériculture, l'agriculture, la foresterie, la sylviculture, la construction et le tourisme.

Considérant que l'abolition des conseils arbitraux, des juges arbitres et des mécanismes d'appel limitera les contestations possible et l'accessibilité à la justice;

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles en appelle au gouvernement fédéral:

- Afin qu'il remette sur pied les projets pilotes de bonification de la loi sur l'assurance-emploi.
- Afin qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui menace notre économie, nos entreprises, nos travailleurs et nos municipalités.
- Afin que cesse immédiatement toute forme d'acharnement fait aux chômeurs saisonniers concernant la recherche abusive d'emploi.

Le tout, en le signifiant sans délai à madame Diane Finley, Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences avec copie conforme à la Coalition sur l'assurance-chômage du Bas-St-Laurent.

ADRESSES : L'Honorable Diane Finley, Ministre des ressources humaines et du développement des compétences, Place du Portage – Phase IV, 14^e étage - 140 Promenade du Portage, Arrêt postal 1401 Gatineau (QC) K1A 0J9, Coalition sur l'assurance-emploi du Bas-Saint-Laurent, à l'attention de : Action chômage Kamouraska, 355 rue Bouchard, Saint-Pascal-de-Kamouraska (Qc) G0L 3Y0.

c.c. M. Guy Caron, député fédéral.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-12-2012

19.4 BIBLIOTHÈQUE - DEMANDE

Une lettre de demande pour 2013 avec un rapport ont été remis par le comité de la bibliothèque.
Ce sujet sera traité au budget.

19.5 FORMATION – DIRECTEUR SERVICE INCENDIE

Le directeur du service incendie demande d'être autorisé à suivre une formation de 2 jours sur « Comment divulguer l'information aux médias » qui aura lieu à Rivière-du-Loup en janvier au coût de 350 \$ taxes incluses.

La Municipalité considère que cette formation est non pertinente; donc la demande n'est pas retenue.

309-12

19.6 MAINTIEN DU FINANCEMENT AU NIVEAU ACTUEL DES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE TOUTES NATURES EN 2013

CONSIDÉRANT que l'activité forestière représente pour notre région l'un des plus importants leviers économiques et qu'elle constitue le seul outil de développement de plusieurs communautés rurales;

CONSIDÉRANT que l'industrie de l'aménagement forestier génère des centaines d'emplois au sein des organismes et entreprises au service des propriétaires forestiers;

CONSIDÉRANT qu'à l'instar de l'ensemble des intervenants du secteur forestier, les propriétaires et les travailleurs forestiers sont durement affectés par la crise forestière qui perdure;

CONSIDÉRANT que les conditions des travailleurs forestiers seront affectées par une diminution du nombre de semaines travaillées, conséquence d'éventuelles coupures;

CONSIDÉRANT que les nouvelles mesures de l'assurance-emploi qui sont entrées en vigueur vont resserrer encore davantage les critères d'admissibilité au programme;

CONSIDÉRANT que lors de la dernière campagne électorale, un futur gouvernement du parti québécois s'engageait à lancer un vaste chantier de travaux sylvicoles pour doubler la valeur de la production de cette ressource et qu'à cette fin, 35 millions de dollars de plus par année seraient investis au cours des quatre prochaines années;

CONSIDÉRANT que le budget du gouvernement du Québec prévoit des coupures importantes, notamment pour le ministère des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que les enjeux liés à la viabilité des collectivités forestières et à l'avenir de l'industrie de l'aménagement forestier sont étroitement liés à un financement adéquat pour soutenir l'activité forestière;

CONSIDÉRANT que les budgets dédiés aux différents programmes n'ont jamais été indexés depuis leur création;

CONSIDÉRANT que les programmes concernés sont : le programme de mise en valeur des forêts privées, le programme de création d'emplois en forêt (PCEF), le programme d'investissement sylvicole (PIS), le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) et le programme de forêt publique financé par les crédits de droits de coupe.

CONSIDÉRANT qu'il y a des volumes importants de travaux d'éclaircie commerciale à réaliser qui sont le fruit des investissements réalisés dans le passé.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la ministre des Ressources naturelles du Québec, madame Martine Ouellet qu'elle maintienne, pour 2013, les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012.

Que la ministre des Ressources naturelles du Québec accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale.»

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-12-2012

310-12 19.7 LAMPE DE RUES – HYDRO-QUÉBEC

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au Ministère des Transports de rappeler à Hydro-Québec que depuis la demande déposée pour le branchement de la nouvelle lampe de rue à l'intersection des routes 296 et 232 à la fin de l'année 2011 le branchement n'a toujours pas été effectué.

La municipalité aimerait bien qu'Hydro-Québec agisse dans ce dossier le plus rapidement possible.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

311-12 19.8 CONGÉ DE MALADIE

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie les 3 semaines de convalescence de la directrice générale qui ont eu lieu du 26 octobre au 14 novembre en congés de maladie.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

312-12 20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 53, l'ordre du jour étant épuisé la levée de la séance est proposée par le maire Monsieur Claude Breault.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale
